

**LE MÉMORIAL
DU PAS DE SAINT MARTIN
AUTREFOIS
À L'ÉGLISE DE
SAINT-MARTIN AUX JUMEAUX**

par Jacques FOU CART

Parmi les saints qui ont fait la France des premiers siècles, une place d'honneur revient à Saint Martin, moine-évêque de Tours, mort en 397, glorieux en miracles, qui fut l'apôtre des Gaules encore païennes, l'ami des pauvres (les **pauperes** préférés aux **potentes**, déjà la lutte des classes ?) et l'initiateur de la vie monastique. De son exceptionnelle renommée témoignent les 4000 paroisses et 222 communes mises à son nom.

Cette popularité hors normes tient pour beaucoup à l'épisode haut en couleur qui de tout temps a frappé les esprits comme archétype exemplaire de la Charité chrétienne (1) : chacun sait que par un jour d'hiver glacial, Martin, alors jeune officier de la garde impériale en garnison à Amiens, partagea d'un coup d'épée sa belle chlamyde de laine blanche avec un miséreux rencontré aux portes de la ville, **in porta ambianensi**. La nuit suivante, il vit en songe le Christ revêtu de ce même manteau. Encore catéchumène, il vola au baptême, **ad baptismum convolavit**, sûrement dans la jeune et florissante Eglise d'Amiens. On se plut à souligner le contraste entre la chlamyde blanche et la pourpre royale (2).

Ce fait divers au retentissement mondial fut conté peu avant la mort du saint par l'aquitain Sulpice-Sévère dans sa **Vita Martini**, best-seller du temps. Légende dira-t-on, oui certes, mais au sens profond du terme : **Legendum**, ce qui doit être lu. On s'accorde en effet pour reconnaître au récit un fond historique. Ruskin disait : un grain de vérité (3), même si embelli et stylisé aux fins de catéchèse selon les lois du genre hagiographique.

Pourtant cet événement spectaculaire, – oh ! combien riche d'enseignement évangélique – n'a laissé qu'un écho mineur dans sa ville de naissance. Tout au plus le touriste curieux passant rue Lesueur devant le Palais de Justice bâti à l'emplacement de l'Abbaye Saint Martin aux Jumeaux, remarque-t-il, fixé au mur, un modeste bas-relief figurant la Charité d'Amiens avec la signature "Justin Sanson 1880".

Au dessous sont apposées deux plaques de métal dédoré énonçant :

- l'une : "Emplacement de l'Abbaye de St Martin aux Jumeaux fondée en 1073, où on lisait cette inscription" (4) :

- l'autre : le distique en vers français : "Chy Saint Martin divisa sen mantel - En l'an trois chent ajoutez trente sept".

Disons tout de suite que ce schéma conforme aux traditions locales pêche sur deux points essentiels : lieu et date.

Le lieu d'abord :

La rue Lesueur n'était autrefois qu'une impasse venant buter sur le mur romain du Castrum, lequel courait en droite ligne jusqu'à

(1) - Voir le poème de l'évêque Fortunat de Poitiers : *Militis abba chlamys plus est quam purpura regis* (cité dans les **Antiquités** du chanoine de La Morlière, 1642, p.110).

(2) - Le récit du manteau partagé a valeur de catéchèse, étant fondé sur les leçons du Christ au jugement dernier : "**j'étais nu et vous m'avez vêtu**" (Matthieu 25), et Isaïe (58-7) : "**ce qui me plaît, vêtir celui que tu vois nu**". Quant au lieu il s'inscrit dans la ligne des admonestations des prophètes Amos, Isaïe, Zacharie et autres : "**Faites régner le droit à la porte**" (les portes de ville dans l'Antiquité faisaient figure de places publiques à usage de marché et tribunal).

(3) - Ruskin, **La Bible d'Amiens**, traduction de Marcel Proust, éd.1947, p.129, 134.

(4) - Les plaques martiniennes avaient été placées en 1847 sur la façade du premier Palais de Justice construit par l'architecte amiénois Auguste Cheussey. Ce bâtiment ayant été démoli en 1874 pour faire place à l'actuel élevé sur les plans d'Herbault et Hittorff, les plaques y furent replacées en 1878 grâce à l'intervention du Conseiller Hecquet de Roquemont, ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie.



LA CHARITÉ DE SAINT MARTIN, ou LE MANTEAU PARTAGÉ.

Bas-relief signé "J(ustin) Sanson 1880"

face latérale nord du Palais de Justice d'Amiens.

Au bas sont les plaques commémoratives jadis dorées,
placées en 1847 sur l'ancien Palais.

la rue Cormont, face au flanc sud de la Cathédrale. C'est en cette rue, à mi-chemin entre le portail de la **Vierge Dorée** et la sacristie des Machabées qu'il convient de situer selon les recherches d'archives les plus récentes la porte martinienne à jamais fameuse (5). Déplacement bien léger, certes, à peine 100 mètres, mais qui fait mieux comprendre la nature de voie publique reconnue autrefois à la rue Cormont dite **grande rue Notre-Dame** comme l'un des axes vitaux de la cité.

La date :

Ici la différence est forte : 334 sous Constantin le Grand (+ 337) ou 354 sous le fils de Constantin, Constance II, devenu en 353 empereur d'Occident à la mort de son compétiteur Magnence, jusque là bien implanté à Amiens, son pays d'origine.

À la lumière des données sûres de la **Vita** : Martin âgé de 15 à 20 ans sert dans la Garde impériale, d'abord sous Constance II, puis sous le César Julien, il apparaît que Charité et baptême concomitants ont eu lieu très probablement au cours de l'hiver 353-354, Martin ayant 18 ans. Deux ans plus tard en 356 sur le front des armées le mystique brûlant de feu jette au César Julien (futur Julien l'Apostat) le défi superbe : "Je suis le chevalier du Christ, il ne m'est pas permis de combattre : *Christi miles ego sum, pugnare mihi non licet*".

Au total, si la règle d'or de l'historien est de se soumettre aux textes tenus pour sérieux, la meilleure date pour la Charité de

Saint-Martin est l'hiver 353-354, juste après la frappe dans l'atelier monétaire d'Amiens par Magnence des beaux bronzes au chrisme constantinien, premiers du genre, qui allaient affirmer hautement dans la cité la victoire du Christ sur le **Sol invictus** des païens.

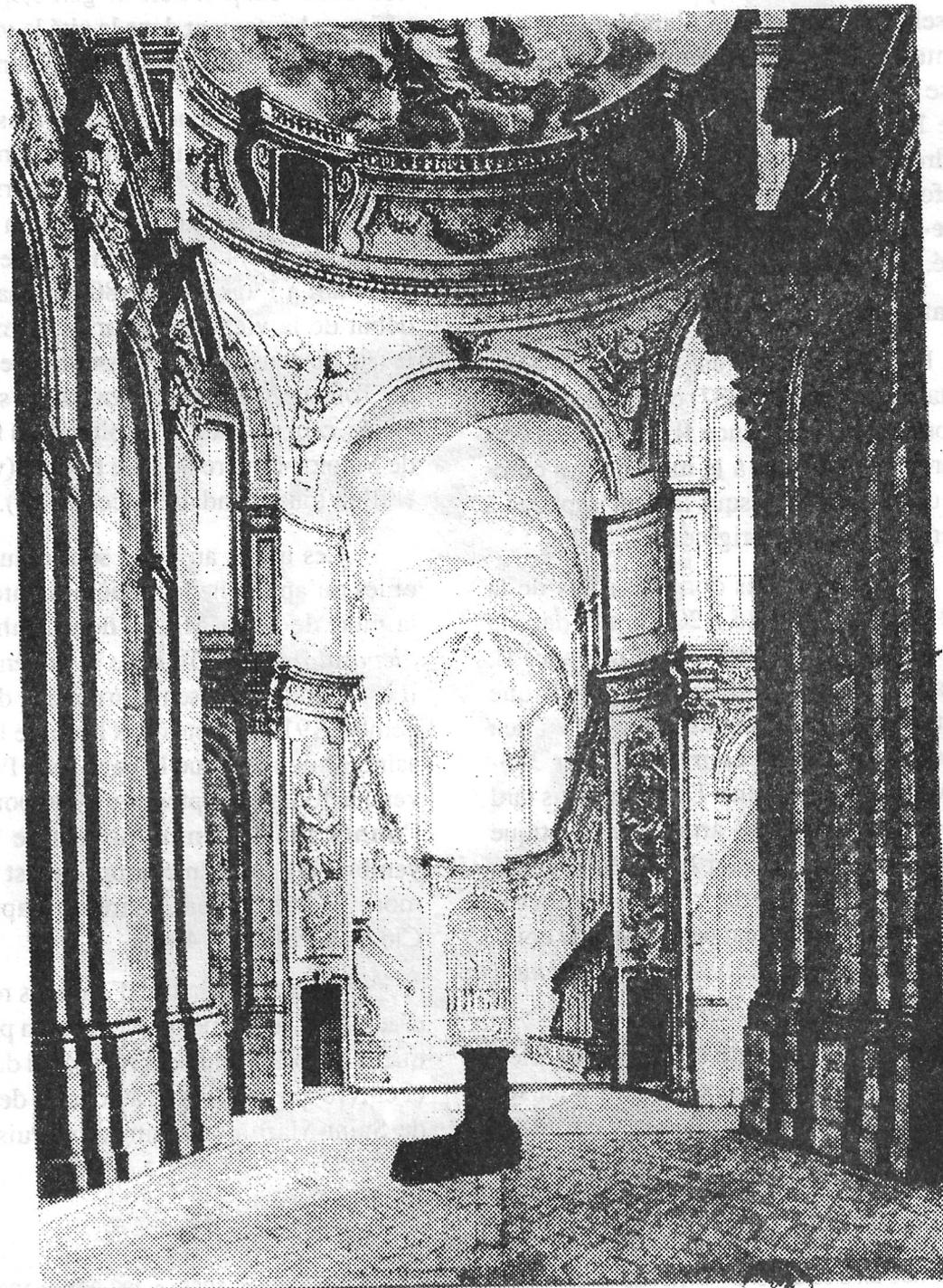
Dans ces conditions, la naissance de Martin en Hongrie au hasard des garnisons serait à mettre en 336 (et non 316) vers la fin du règne de Constantin le Grand, et sa mort que tous s'accordent à mettre en l'année 397, surviendrait à l'âge non de 80 ans mais de 60, début de la vieillesse pour les romains. Par le fait, douteuse semble l'assertion de Grégoire de Tours : Martin est mort dans sa 81^{ème} année, ceci pouvant s'inspirer d'un **Dialogue** de Sulpice-Sévère de date tardive (vers 404) et d'un ton légendaire accentué (6).

Ces mises au point sont d'autant plus utiles qu'approche le seizième centenaire de la mort de Saint Martin dont l'inhumation (*depositio*) se fit à Tours le 11 novembre 397. Il est vrai qu'à présent l'armistice du 11 novembre 1918 a rejeté dans l'ombre la fête du saint. Mais voilà que le pape Jean Paul II est venu à Tours en septembre 1996 pour ouvrir **l'année martinienne** (novembre 96 - novembre 97), en même temps qu'est commémoré le 15^{ème} centenaire du baptême de Clovis à Reims en 496.

Puisque la Charité d'Amiens redevient d'actualité, le moment est opportun pour évoquer l'historique du petit mémorial de marbre et cuivre qui se dressait au chœur de l'église de Saint-Martin aux Jumeaux. Puis, quand

(5) - Voir nos articles dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1986, p.283-304 et 1989, p.194-200.

(6) - Grégoire, évêque de Tours, successeur médiat de Martin, dit "qu'il est mort dans sa 81^{ème} année" - ce qui correspond exactement à l'épithète de "septuagénnaire" donnée à Martin dans le Dialogue 11-7 de Sulpice-Sévère. On y raconte que c'est seulement *septuagenarius* que le saint évêque accepta de rencontrer à la Cour de Trèves vers 386 la femme de l'empereur Maxime. Or voici qu'au banquet d'honneur, assis à côté de l'Impératrice, Martin se détourne un instant pour trinquer non avec elle, mais avec un pauvre venu de l'arrière. L'anecdote a pour but d'exalter le célibat du monachisme : "Approcher d'une femme, explique Sulpice-Sévère, Martin n'a fait cela qu'une seule fois dans sa vie et à 70 ans, *jam septuagenario*", comme si le saint définissait un âge canonique supérieur à celui de 60 requis pour l'admission des veuves consacrées (Épître de Paul à Timothée - 5). Remarquons qu'avare de confidences, Martin a pu fort bien à Tours taire son âge réel.



Ancienne église des Célestins d'Amiens (autrefois Saint-Martin aux Jumeaux), bâtie en 1728 à l'emplacement de l'actuel Palais de Justice. On voit sous la rotonde le petit monument en marbre et cuivre dit **PAS DE SAINT MARTIN**, dessin d'Auguste Joron, fait de mémoire vers 1828. (Photo Musée de Picardie)

celle-ci fut démolie en 1725, on le mit juste sous le dôme de la nouvelle église des Célestins qui la remplaçait (7). On l'encensait aux grandes fêtes. Hélas, en juin 1793, le jacobin fanatique Jacques Petit confisqua le cuivre pour l'envoyer à la fonte, bel exemple de ce vandalisme stigmatisé par l'abbé Grégoire.

Visiteurs et pèlerins affluaient pour le voir, tous admiratifs. Seule note dissonnante : en 1763, l'inspecteur de la Manufacture Roland, futur chef de la Gironde, croit intelligent de railler "ces misères qui ne servent qu'à montrer la sottise humaine" (8).

La réponse adéquate émane du fin publiciste d'avant 1789 Sébastien Mercier notant tout bonnement dans son **Tableau de Paris** (9) qu'on vient de rééditer luxueusement : "J'aime saint Martin ; il ne put détourner son visage d'un pauvre ; il n'avait qu'un manteau, il le partagea. Il était lors de la première race (des rois mérovingiens) l'un des plus grands saints qui fût en France".

L'appellation traditionnelle : PAS DE SAINT MARTIN, *passus sancti Martini* (cf. Pas en Artois, Pas les Montdidier, de même souche) se veut désigner l'endroit précis où le cavalier Martin, rentrant dans Amiens – peut-être revenait-il du cimetière où fut inhumé Firmin le martyr – vit venir à sa rencontre le pauvre grelottant de froid.

Comme le monument a disparu sous la Révolution, il faut se référer aux nombreuses descriptions conservées, spécialement celle recueillie par l'abbé Expilly et due au mauriste Dom Louis de Mongé en 1763 (10). Quant

aux documents graphiques, ils se limitent à deux vues d'ensemble où le mémorial paraît minuscule – L'un est un dessin d'époque recueilli dans le fonds Duthoit du Musée de Picardie (11) ; l'autre (fig. 1) est une restitution faite de mémoire en 1828 par l'artiste consciencieux Auguste Joron (12). Quelque peu agrandi, le Pas de St Martin s'avance en vedette juste sous le dôme, devant et à 7 mètres du maître-autel.

Comment se présentait-il ? D'ordinaire on le comparait à un piédestal ou soubassement de colonne à structure quadrangulaire, haut d'environ 4 pieds (1 m 20) et large de 2 (70 cm). Fait de marbre noir et cuivre jaune, il comprend 4 parties disposées en strates :

A – au bas, une moulure de marbre noir dans laquelle s'inscrivent en suite linéaire 4 lames de cuivre jaune où deux vers latins localisent l'événement : *Hic Christo chlamydem Martinus dimidiavit, / ut faciamus idem nobis exemplificavit* – c'est à dire : ici Martin a donné une partie de sa chlamyde au Christ ; cet exemple qu'il nous a donné, nous devons l'imiter.

Les inscriptions sont en lettre gothiques gravées ou plutôt "ciselées en bas-relief" (Manuscrits de Jean Pagès I, 299).

B – Vient le corps du monument : appuyé sur la moulure du bas, se dresse un fût également carré, mais tout en cuivre jaune et comme rapporte le Chanoine de La Morlière en 1642, "fait à jour en pur airain à la moderne". Le soutiennent à chaque angle deux colonnes accostées de piliers butants d'ordre gothique. Les quatre faces du fût sont fer-

(7) - La belle pierre de fondation de la nouvelle église datée 1726 et portant le nom de l'architecte Caristie, exhumée rue Lesueur et déposée par l'architecte François Vasselle dans un chantier de la Cathédrale, a été sur notre demande transférée en 1974 au rez-de-chaussée nord du Palais de Justice.

(8) - **Bulletin Société d'Emulation d'Abbeville**, 1919, p.175 "Le voyage de Roland de La Platière en Picardie".

(9) - Louis-Sébastien Mercier, **Tableau de Paris**, éditions de France, 1994, tome II - 1789, p.95.

(10) - **Dictionnaire Géographique et Historique des Gaules**, par l'abbé Expilly, 1763, p.539. Pour la description du Pas de Saint Martin il cite tout au long le mauriste Dom Louis de Mongé.

(11) - Bien que mêlé aux dessins des frères Duthoit, ce dessin paraît être du XVIII^e siècle, en liaison avec le dessin en coupe publié dans l'**Histoire d'Amiens** du Père Daire II, p.288.

(12) - Auguste Joron, né et mort à Amiens (1769-1845). Nous appelons de nos vœux une exposition qui lui serait consacrée tant son œuvre est capitale pour Amiens.

mées par “quatre plaques de cuivre ouvragé et travaillé avec art en forme de vitres d’églises, ainsi tout est à jour” (13).

Le mauriste Mongé précise que les plaques se composent chacune “de dix arcades ou vitreaux aussi d’ordre gothique découpé et à jour et les arcs de ces vitreaux sont en tiers point” ; dans les angles des voûtes, sont des rosaces en polylobe. Au niveau supérieur, on voit “une rose en vitrage à jour” et des petites roses avec tout au-dessus une plate-bande percée à jour. Bref on insiste “tout est à jour”, peut-être dans le souci de laisser voir le sol où saint Martin mit son pied charitable. Le remarquable : chaque face différait de dessin et, dit-on, “s’ornait de vitraux de différentes couleurs” (14).

C – En haut, une corniche saillante de marbre noir sur le pourtour de laquelle quatre lames de cuivre déroulaient en vers français le distique qui sera transcrit sur les plaques du Palais de Justice et qu’il faut lire en définitive sur une seule ligne :

“En l’an trois chens / adioustez trente et sept / Sainct Martin chy / divisa sen mantel”

D – Le couronnement du dessus, fait d’airain, se termine en plate-forme dans laquelle s’incrument 4 lames de cuivre portant en lettres gothiques les paroles flamboyantes du Christ adressées à Martin comme il dormait dans le Castrum d’Amiens :

Hac me veste meus, / Martinus textit amicus / Perfusus sacri, / sed huc non fonte lavachri.

C’est-à-dire : “Martin, mon ami, m’a couvert de cet habit, avant même qu’il eût reçu le baptême”

Aux angles, faites “en carré arrondi” quatre dernières lames représentent “en creux” les animaux symboliques des quatre évangé-

listes. Enfin, au milieu un léger bas-relief de cuivre rouge forme un “tableau” de la Charité. D’après Louis de Mongé “il représente en bas-relief deux hommes à cheval qui viennent d’entrer ou qui sont sur le point d’entrer par une porte de ville. Ces hommes ont au milieu d’eux un grand homme nud qui n’a pour tout vêtement qu’une simple culotte, et à qui un des cavaliers donne la moitié de son manteau”.

A l’intérieur du Pas se trouvait une relique du saint : un morceau de son manteau. Quant à la date, il ne semble pas que le monument fût de très haute époque si l’on se rapporte au passage des **Antiquitez** du chanoine de La Morlière en 1643 sur “le corps du pié-d’estal fait à jour de pur airain à la moderne” (nous soulignons)... Le Pas de Saint Martin devrait donc dater des années 1510-1530, époque également des légendes en français et en lettres gothiques gravées sur les clôtures du chœur de la Cathédrale.

Petit problème ? Faut-il redorer les deux plaques martinienues qu’on a pu comparer en leur temps aux plaques d’interdiction de la mendicité? Aujourd’hui d’un grisâtre morose, elles mériteraient quelque lustre à l’égal du pannonceau de notaire doré qu’on voit tout près. Au vu de la feuille diocésaine “**Le Dimanche**” du 16 janvier 1881 faisant l’éloge de leurs “lettres saillantes et dorées”, nous avons demandé à M. l’architecte des Bâtiments de France de restituer l’état originel. Vœu encore inexaucé, mais que l’approche de l’année martinienne rend d’actualité pressante.

LA MODERNITÉ DE MARTIN

Quoiqu’il en soit, vieille de seize siècles la geste martinienne n’a rien perdu de sa puissance de choc. A part la méfiance excessive envers la femme due au rigorisme du

(13) - Jean-Joseph De Court, **Mémoires chronologiques**, vers 1712, Bibl. mun. Amiens, ms 802.

(14) - **Le Voyageur Français**, t.39, 1795 – Relation de l’abbé Joseph Delaporte rédigée en 1766.



CHARITÉ DE SAINT MARTIN, dite aussi CHARITÉ D'AMIENS.

Tour-porche de la basilique de Saint Benoît sur Loire (Loiret), chapiteau du XI^{ème} siècle. On voit les deux volets de l'histoire fameuse : à *gauche* le manteau partagé, à *droite* le Christ en gloire dans une mandorle tenue par deux anges, apparaît à Martin étant revêtu de la moitié du manteau donné au pauvre. Martin aussitôt se fera baptiser, d'évidence dans le baptistère cathédral d'Amiens.

moine ascète (supra note 6), que de traits de feu annonçant l'Eglise conciliaire : souci des pauvres, primauté du pastoral, amour passionné de la paix, volonté farouche de tolérance, indépendance décidée vis à vis du Pouvoir, mais il est une problématique de miséricorde qui lui revient en propre : le recours à l'idée de nécessité pour résoudre les cas douloureux de la conscience chrétienne (15). Même si l'armistice du 11 novembre 1918 a oblitéré les festivités de la Saint Martin, convenons que l'apôtre des Gaules reste étonnamment moderne. A quand la diffusion en bandes dessinées ?

Lumière de dernière heure.

La Charité d'Amiens

date bien de 354

sous l'empereur Constance II

Les recherches les plus récentes sur la vie de Martin confirment la date ici proposée pour la Charité d'Amiens : l'hiver 353-354. Sur ce point capital nous avons eu l'heureuse surprise de voir que, par un itinéraire tout à fait distinct, l'anglaise Clare Stancliffe rejoignait nos propres conclusions dans son importante thèse publiée à Oxford en 1983 : **Saint Martin and his Hagiography**.

La chronologie courte.

Sa démonstration rigoureuse a convaincu pleinement l'un des récents biographes du saint, l'érudit de Touraine, Dom Guy-Marie Oury, auteur en 1987 d'un excellent "**Saint Martin de Tours, l'homme au manteau partagé**" illustré en couverture d'un bois gravé du XVI^e siècle représentant Martin

couvrant le pauvre d'un pan de son manteau rouge vif.

Ces deux historiens adoptent, comme seule conforme à la **Vita Martini** de Sulpice-Sévère, la chronologie dite courte :

Naissance : 336 ; Charité et baptême à 18 ans : 354-355 ; congé militaire : 356 ; élection à l'évêché de Tours à 35 ans en 371, mort en 396 à l'âge de 60 ans (et non 80).

La chronologie longue

Il est vrai qu'en sens contraire, une biographie encore plus récente publiée en mai 1996 par Ivan Gobry, professeur à l'Université de Reims, maintient la naissance en 316, la charité en 334 et le départ de l'armée en 337. Il se fonde sur une vie de l'évêque de Trèves, Saint Maximin, très tardive et fort problématique en supposant un séjour de Martin à Trèves près dudit saint de 337 à 347. Mais ainsi, il gomme les données limpides de la **Vita Martini**, (écrite, ne l'oublions pas, du vivant même du saint) :

Martin suit la carrière paternelle des armes, sert dans la cavalerie de la garde sous l'empereur Constance, puis sous le César Julien : il partage son manteau à Amiens, et deux ans plus tard décline le donativum offert à l'armée par le César Julien près de la cité des Vangions (Worms) ; après quoi il quitte l'armée pour se rendre à Poitiers près de l'évêque Saint Hilaire.

Les noms cités en clair de Constance II, empereur de 337 à 361, et de Julien, élu César en 355, en connexion avec le donativum de Worms en 356 mettent logiquement la charité d'Amiens à 354. Tout se déroule en continu dans le parcours direct : Amiens, Worms, Poitiers, Tours.

(15) - Martin se demandait s'il avait bien fait d'accepter la communion avec ses confrères en épiscopat dont l'espagnol Ithace, qui s'étaient faits les persécuteurs sanguinaires des hérétiques Priscillianistes. Ceci se passait lors du second séjour à la Cour impériale de Trèves en 387. Or Martin n'avait agi ainsi que pour sauver ces hérétiques de la peine de mort. Comme Martin gémissait dans les larmes, un ange lui apparut pour lui dire : "Martin, tu as raison d'avoir des regrets, mais tu ne pouvais faire autrement". (Sulpice-Sévère, *Vita Martini - Dialogues*, III-13). N'est-ce pas d'avance se référer à l'idée de nécessité, constamment admise par les canonistes en matière de vol d'aliments selon la maxime : *necessitas facit licitum quod alias illicitum esset*.